



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.45

OBJET : CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Robert FOUQUET à M. Jules SUSINI, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Département Ressources
et Relations Humaines
Service Effectifs, Mobilité
et Recrutements/Insertion

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

-

Politique Publique : Gestion des Ressources et Moyens

OBJET : CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX EN PROVENCE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs municipaux en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel à savoir

L'EXÉCUTION DE COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU 17 DECEMBRE 2009 –

Intégration suite à reclassement pour inaptitude physique :

En application de l'article 83 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, La Commission Administrative Paritaire du 17 Décembre 2009 a examiné la situation de 3 agents intégrés suite à reclassement pour inaptitude physique dans leur cadre d'emplois de détachement.

Par conséquent, il convient de procéder à la suppression des emplois suivants :

- suppression de 1 emploi d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe,
- suppression de 2 emplois d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe.

Ces suppressions d'emplois à l'effectif de la Ville prendront effet le 1^{er} Décembre 2009.

Avancements de grade et promotions internes :

En vue de permettre l'exécution de la Commission Administrative Paritaire du 17 Décembre 2009 portant sur l'examen de 36 avancements de grade et de promotions internes de fonctionnaires territoriaux et considérant les postes vacants au tableau des effectifs, il convient de procéder à un certain nombre de créations et de suppressions d'emplois qui seront effectives (sauf indications contraires) à compter du **1^{er} Juillet 2009**.

CATEGORIE A			
GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
ATTACHE PRINCIPAL	1		<i>Création</i> de 1 emploi d'Attaché Principal
ATTACHE		3	<i>Suppression</i> de 3 emplois d'Attaché suite à nomination au grade d'Attaché Principal

CATEGORIE B			
GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE CLASSE SUPERIEURE	2		<i>Création</i> de 2 emplois de Chef de Service de Police Municipale de Classe Supérieure
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE CLASSE NORMALE		2	<i>Suppression</i> de 2 emplois de Chef de Service de Police Municipale de Classe Normale suite à nomination au grade de Chef de Service de Police Municipale de Classe Supérieure

CATEGORIE C			
GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
ADJOINT TECHNIQUE 1 ERE CLASSE	22		<i>Création</i> de 22 emplois d'Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe (dont 8 emplois au 07/07/2009)
ADJOINT TECHNIQUE 2 EME CLASSE		31	<i>Suppression</i> de 31 emplois d'Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe suite à nomination au grade d'Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe et d'Agent de Maîtrise (dont 8 emplois au 07/07/2009)

II REGULARISATION SITUATION ADMINISTRATIVE

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2 ^{ème} CLASSE	1		<i>Création</i> de 1 emploi d'Adjoint du Patrimoine de 2 ^{ème} classe à compter du 1 ^{er} Juillet 2009
ADJOINT TECHNIQUE DE 2 ^{ème} CLASSE		1	<i>Suppression</i> de 1 emploi d'Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe suite à nomination au grade d'Adjoint du Patrimoine de 2 ^{ème} classe. A compter du 1 ^{er} Juillet 2009
ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1		<i>Création</i> de 1 emploi d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique à compter du 1 ^{er} Septembre 2009.
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE		1	<i>Suppression</i> de 1 emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique suite à nomination au grade d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique à compter du 1 ^{er} Septembre 2009
CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	2		<i>Création</i> de 2 emplois de Conseiller des Activités Physiques et Sportives à compter du 1 ^{er} Janvier 2010
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUE DE 2 ^{ème} classe		2	<i>Suppression</i> de 2 emplois d'Educateur des Activités physiques et Sportives à compter du 1 ^{er} Janvier 2010.

III CREATION DE DEUX EMPLOIS DE COORDONNATEUR EN DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Afin de maintenir le niveau de qualité du service de la Direction de la Politique de la Ville d'Aix en Provence et de continuer à apporter une aide efficace aux Administrés, il y a lieu de créer deux emplois de Coordonnateur Territorial en développement Social Urbain titulaire du grade d'attaché territorial.

En l'absence de fonctionnaires titulaire disposant des formations et qualifications requises pour occuper ces postes, et compte tenu des besoins du service, des agents non- titulaires pourront-être recrutés en application de l'article 3 alinéas 5 et 7 de la loi du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale.

La rémunération afférente à ces emplois sera celle de la grille de rémunération des Attachés Territoriaux en fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes détenus par les candidats, comprise entre IM 349/ IB 379 et IM 658/ IB 801).

Ces créations prennent effet à compter du 1^{er} Février 2010

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **Décider** les créations et les transformations d'emplois sus énoncées sachant qu'elles entraîneront une incidence financière toutes charges comprises s'élevant à 133 000 € (cent trente trois mille euros) inscrite au Budget 2009 de la ville chapitre 920 20 article 64 111 " Rémunération Principale du Personnel Titulaire " qui présente les disponibilités nécessaires, et au Budget 2010 de la ville chapitre 920 20 art 64 111 " Rémunération Principale du Personnel Titulaire " qui présentera les disponibilités nécessaires.

**2010.45 - CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX EN PROVENCE**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**